

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

# FNB Actions mondiales Croissance durable AGF

30 septembre 2024

## Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

### Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du FNB Actions mondiales Croissance durable AGF (le « Fonds ») est de réaliser une croissance du capital à long terme. Pour réaliser cet objectif, le Fonds constitue un portefeuille diversifié composé principalement d'actions mondiales (titres convertibles, bons de souscription et titres de fiducies de revenu) qui cadrent avec sa conception du développement durable. À titre de gestionnaire de portefeuille, Placements AGF Inc. (« PAGF ») recherche des sociétés, sans égard à leur capitalisation, dont la direction a fait ses preuves, qui possèdent des avantages stratégiques ou exclusifs et qui jouissent d'une bonne santé financière. Selon le gestionnaire de portefeuille, ces sociétés ont un potentiel de croissance des ventes et des bénéfices supérieurs à la moyenne, qui se traduit par des valorisations favorables. Le gestionnaire de portefeuille a relevé un certain nombre de thèmes touchant le développement durable, notamment la transition énergétique, l'économie circulaire et l'agriculture durable, et pouvant former un cadre d'investissement permettant de repérer des opportunités intéressantes. Par conséquent, il n'investit pas dans certains secteurs, tels que la production de combustibles fossiles, et réduit la pondération d'autres secteurs qui ne répondent pas à ses critères de développement durable. Il cherche également des sociétés remplissant les critères environnementaux de développement durable, concept défini en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et revu en 2015 lors de la définition des objectifs de développement durable. Cette définition présente le développement durable comme un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la définition de ce concept sans l'approbation des porteurs de parts. Le Fonds peut choisir de dévier de ses objectifs de placement en investissant temporairement la majorité ou la totalité de son actif dans de la trésorerie ou dans des titres à revenu fixe lorsque les marchés se replient ou pour toute autre raison, au gré de PAGF.

### Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Fonds au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Fonds convient aux investisseurs qui ont une tolérance au risque moyenne. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

### Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, le rendement du Fonds s'est établi à 19,6 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI World Net a affiché un résultat de 31,9 %.

Le Fonds a affiché une performance inférieure à celle de l'indice MSCI World Net en raison de la sélection des titres. La sélection des titres dans les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire est le facteur qui a nui le plus à la performance. La sous-pondération du secteur des produits financiers a aussi été néfaste. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la sous-pondération de l'énergie, qui est le secteur ayant le plus favorisé le rendement global. La sélection des titres dans les produits de première nécessité et la sous-pondération de ce secteur ont aussi été bénéfiques.

Du point de vue géographique, les États-Unis sont le pays qui a nui le plus, suivis de l'Allemagne et du Japon. À l'inverse, l'Italie est le pays qui a soutenu le plus le rendement, suivie de la France et des Pays-Bas.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du Fonds n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 7 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 1 M\$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

### Événements récents

Les actions mondiales ont bondi au cours de la période, stimulées par la résilience de l'économie et tirées par le solide rendement du secteur des technologies de l'information pendant la majeure partie de 2024. Les marchés ont dû composer avec des coûts d'emprunt élevés et à des pressions inflationnistes tout au long de la période, mais ont eu un certain répit au cours de la seconde moitié de la période lorsque les banques centrales des pays développés ont assoupli leur politique monétaire. La Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Canada ont procédé à de premières baisses de taux vers le milieu de 2024, les pressions inflationnistes ayant commencé à s'atténuer au sein de leur économie respective. À l'inverse, la Banque du Japon a resserré son taux directeur, ce qui a entraîné une reprise des opérations de portage

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 888 584-2155, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 3900, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à [www.AGF.com](http://www.AGF.com) ou celui de SEDAR+ à [www.sedar.ca](http://www.sedar.ca).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

mondiales sur le yen japonais. En Chine, le ralentissement économique et la crise persistante du secteur immobilier ont aggravé les difficultés macroéconomiques. La Banque populaire de Chine a mis en œuvre de vigoureuses mesures de relance à plusieurs volets pour atténuer la tendance déflationniste de l'économie du pays. Le conflit au Moyen-Orient, qui a commencé au début de la période, a continué de susciter de vives inquiétudes, car un accord de cessez-le-feu ne s'est pas concrétisé, situation qui a accentué la volatilité du marché, particulièrement dans le secteur de l'énergie.

L'économie américaine a progressé de 3,0 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre civil de 2024. Cette croissance s'explique principalement par la hausse des dépenses de consommation et des investissements en stocks des entreprises et en investissements hors immobilier résidentiel. La Fed a poursuivi sa politique d'austérité, maintenant les taux d'intérêt dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % au troisième trimestre civil. Toutefois, à la réunion de septembre 2024, le président de la Fed, Jerome Powell, a annoncé une baisse de taux de 0,5 %, le premier recul des taux en quatre ans. Cette décision est attribuable au fait que le taux de chômage a atteint des sommets annuels de 4,3 % en juillet et de 4,2 % en août et que l'inflation a décéléré, pour s'établir à 3,2 % en août. En outre, le secteur manufacturier s'est contracté, les activités ayant ralenti pendant trois mois consécutifs vers la fin de la période. Aux États-Unis, le marché des actions a continué d'afficher une solide performance tout au long de la période, l'indice S&P 500 ayant atteint un niveau record en juillet 2024. Cette envolée a principalement été alimentée par la performance de plusieurs titres technologiques avantagés par l'enthousiasme à l'égard des progrès en intelligence artificielle. Vers la fin de la période, les investisseurs ont délaissé les titres technologiques à grande capitalisation au profit des titres technologiques à petite capitalisation et se sont tournés vers les secteurs défensifs, tels que l'immobilier et les services collectifs.

En Europe, la BCE a réduit les taux d'intérêt à deux reprises pendant la période. Deux baisses de 0,25 % chacune ont été annoncées aux réunions de juin et de septembre 2024 avec pour objectif de stimuler les activités commerciales et manufacturières ainsi que l'emploi dans la région. L'inflation a ralenti, atteignant 2,2 % en août 2024, principalement du fait de la chute des prix dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. L'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne sont les pays européens où l'inflation a ralenti le plus en août. L'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier de la zone euro a reculé pour s'établir à 44,8 en septembre, marquant deux années de contractions mensuelles continues dans le secteur. Le calcul de l'indice PMI, baromètre de la vitalité du secteur manufacturier, tient compte des nouvelles commandes, de l'état des stocks, de la production, des livraisons des fournisseurs et de la situation de l'emploi. Pour cet indice, une valeur supérieure à 50,0 indique que le secteur est, dans l'ensemble, en croissance, alors qu'une valeur inférieure à 50,0 indique une contraction. Le secteur des services a quant à lui progressé tout au long de la période, cumulant huit mois consécutifs d'augmentation en

septembre, et ce, même si le PMI a chuté à 50,5. Les actions européennes ont constamment avancé au cours de la période, suivant de près les marchés américains. L'indice STOXX 600 a dépassé la barre des 500 points en mars 2024 et est resté au-dessus de ce seuil depuis. Les marchés ont brièvement reculé en août et en septembre sous l'effet des craintes d'un ralentissement économique aux États-Unis.

En Asie, le Japon a connu une période mouvementée, la Banque du Japon ayant mis fin à sa politique de longue date de contrôle de la courbe des taux et relevé son taux directeur pour la première fois depuis 2016. La Banque du Japon a de nouveau augmenté son taux directeur à court terme lors de sa réunion de juillet 2024, le faisant passer de 0,10 % à 0,25 % afin de gérer la dépréciation du yen japonais. Ces mesures ont conduit à la réduction des opérations de portage mondiales sur le yen afin d'investir dans des actifs risqués à rendement élevé. Par ailleurs, les marchés mondiaux ont reculé, y compris les marchés des actions japonais. Ce repli n'a toutefois pas eu d'incidence sur le rendement global des actions japonaises pendant la période, l'indice Nikkei 225 ayant franchi la barre des 42 000 points en juillet. Le niveau d'inflation fluctuait au Japon au début de la période, mais il s'est stabilisé à 2,8 % en juillet.

La croissance du produit intérieur brut de la Chine en glissement trimestriel a ralenti, s'établissant à 0,7 % au deuxième trimestre civil de 2024, contre 1,5 % au trimestre civil précédent, ce qui représente le huitième trimestre civil de croissance d'affilée. Cette décélération s'explique principalement par l'endettement élevé des gouvernements locaux, la crise du secteur immobilier et la faible consommation intérieure. Le gouvernement chinois a assoupli les règles d'achat, a encouragé les achats des gouvernements locaux et a renouvelé des prêts tout au long de la période afin de soutenir le secteur immobilier. La Banque populaire de Chine a réduit son taux préférentiel à un an de 0,1 %, l'établissant à 3,35 % en juillet 2024. Elle a également annoncé une diminution de 0,5 % du ratio de réserves obligatoires et a abaissé le taux des prises en pension à sept jours de 0,2 %, le fixant à 1,5 % en septembre. L'expansion du secteur manufacturier chinois s'est accélérée au cours de la période, mais a ralenti pendant les deux derniers mois. La confiance des entreprises envers le pays a diminué au cours de la période, mais s'est rétablie en septembre. Le solde commercial chinois s'est également amélioré, la croissance des exportations ayant surpassé celle des importations. Les actions chinoises ont été volatiles au cours de la période, mais ont terminé sur une note positive, les mesures de relance de la Chine ayant restauré la confiance des investisseurs.

Au cours du deuxième trimestre civil de 2024, l'administration Biden a publié en mai un énoncé de principes conjoint sur les marchés du carbone volontaires, qui présente des observations sur les marchés du carbone volontaires existants et qui fournit aux participants du marché américain des lignes directrices facultatives. En outre, l'Environmental Protection Agency a mis à jour la réglementation de son programme de déclaration des gaz à effet de serre visant les émissions de méthane provenant des systèmes pétroliers et

gaziers. La réglementation définitive est conforme au *Methane Emission Reduction Plan* de l'administration Biden, qui vise à réduire les émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie américaine.

En juillet 2024, Institutional Shareholder Services ESG a publié de nouvelles données sur le volume moyen des émissions par secteur, améliorant ainsi son portefeuille de solutions climatiques. Ces données visent à aider les sociétés d'assurance et les banques à respecter leurs obligations de communication d'informations relatives aux changements climatiques. De plus, l'Autorité européenne des marchés financiers a publié une déclaration concernant les normes européennes d'information sur la durabilité parallèlement à son rapport final sur les lignes directrices de l'application de ces normes. Cette déclaration publique mettait en évidence les transformations significatives des pratiques de communication de l'information sur la durabilité résultant de la nouvelle réglementation de l'Union européenne (UE).

La directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, officiellement adoptée par le Conseil européen en mai 2024, a été publiée au Journal officiel de l'UE en juillet. Les états membres sont tenus d'intégrer les dispositions de cette directive dans leur législation au plus tard le 26 juillet 2026. Cette directive impose aux grandes entreprises de l'UE ainsi qu'aux entreprises non européennes qui exercent des activités importantes au sein de l'UE une obligation de diligence raisonnable en matière d'atténuation des incidences négatives de leurs activités, de celles de leurs filiales et de celles de leurs chaînes d'approvisionnement sur les droits de la personne et sur l'environnement. La mise en œuvre de ces mesures se déroulera par étapes à partir du 26 juillet 2027, en fonction de l'emplacement de la société dans l'UE, de son nombre d'employés et de ses revenus.

En août 2024, California State Teachers' Retirement System a annoncé qu'elle avait priorisé la communication de l'information sur le risque lié aux changements climatiques tout au long de la période des assemblées des actionnaires de 2024 et qu'elle avait ainsi voté contre le conseil d'administration de plus de 2 250 sociétés sur ce sujet. Le communiqué de presse soulignait que la caisse de retraite s'attendait à ce que les sociétés de portefeuille présentent de l'information sur la durabilité conforme aux Normes internationales d'information financière, qu'elles publient leurs émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et que les sociétés à émissions élevées, y compris celles figurant sur la liste Climate Action 100+, établissent des cibles appropriées de réduction de leurs émissions.

Le gestionnaire de portefeuille estime que les années 2024 et 2025 seront caractérisées par la mise en œuvre constante de projets de durabilité, qui devraient être achevés entre 2024 et 2027. Le gestionnaire de portefeuille estime qu'en raison du soutien à long terme dont ils disposent, les promoteurs de projets d'énergie propres devraient continuer de stimuler les investissements dans les technologies et les infrastructures durables pour la prochaine décennie et les années ultérieures. Il est d'avis que, peu importe le résultat des élections américaines de 2024, il est peu probable que les

subventions et les crédits d'impôt prévus par la loi subissent des changements majeurs, compte tenu des conséquences potentielles pour l'économie américaine.

Le gestionnaire de portefeuille demeure optimiste au sujet des actions mondiales. Bien que l'inflation ralentisse aux États-Unis, il peut être délicat d'avancer que cette tendance pourrait se maintenir, mais l'inflation est sur la bonne voie. Les sociétés se sont davantage engagées à recourir aux subventions accordées dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme ceux de l'IRA et de la CHIPS Act (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors), lorsque les États-Unis ont annoncé leur intention de doubler le rythme de réduction de leurs émissions de carbone après l'adoption de l'IRA.

### Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le fiduciaire et le promoteur du Fonds, et est responsable de ses affaires courantes. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Aux termes de la déclaration de fiducie, le Fonds paie des frais de gestion qui sont calculés selon sa valeur liquidative. Il a payé des frais de gestion d'environ 87 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2024.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

### Actif net par part<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
<b>Actif net à l'ouverture de la période<sup>1)</sup></b>	<b>25,20</b>	<b>24,09</b>	<b>30,27</b>	<b>25,00</b>	<b>25,00*</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>					
Total des revenus	0,50	0,36	0,36	0,28	-
Total des charges	(0,27)	(0,24)	(0,24)	(0,30)	-
Gains (pertes) réalisés	(0,07)	(1,31)	(0,72)	0,29	-
Gains (pertes) latents	4,98	2,65	(5,85)	4,31	-
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>5,14</b>	<b>1,46</b>	<b>(6,45)</b>	<b>4,58</b>	<b>-</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,29)	(0,14)	(0,12)	(0,01)	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3)</sup></b>	<b>(0,29)</b>	<b>(0,14)</b>	<b>(0,12)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>4)</sup></b>	<b>29,82</b>	<b>25,20</b>	<b>24,09</b>	<b>30,27</b>	<b>25,00</b>

\* représente l'actif net initial  
1), 2), 3), 4), 5), 6), 7), 8) et 9) : voir les notes explicatives

### Ratios et données supplémentaires<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	14 165	18 271	18 064	16 648	1
Nombre de parts en circulation (en milliers)	475	725	750	550	1
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions <sup>4)</sup>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	-
Ratio des frais d'opérations <sup>7)</sup>	0,16 %	0,14 %	0,07 %	0,26 %	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>8)</sup>	73,56 %	60,90 %	16,77 %	25,24 %	-
Valeur liquidative par part	29,82	25,20	24,09	30,27	25,00
Cours de clôture <sup>9)</sup>	29,84	25,11	24,07	30,23	s.o.

### Notes explicatives

- Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
  - Les activités du Fonds ont commencé en octobre 2020, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a

investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

- 9) Cours de clôture à la Cboe Canada au dernier jour de bourse de la période, selon le cas. Le cours moyen est présenté lorsqu'aucune transaction n'a eu lieu lors du dernier jour ouvrable de la période.

## Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF, qui est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. À titre de rémunération pour ces services, PAGF reçoit des honoraires de gestion mensuels, à un taux annuel correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables incluses, qui sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception des frais de gestion, des frais de courtage et des commissions, des coûts liés à l'utilisation de dérivés (le cas échéant), de l'impôt sur le revenu, des retenues d'impôts et de toute autre taxe applicable, des frais engagés à des fins de conformité avec toute nouvelle exigence réglementaire ou gouvernementale introduite après la création du Fonds, des coûts relatifs à la constitution et aux activités du comité d'examen indépendant et des frais extraordinaires.

## Rendement passé\*

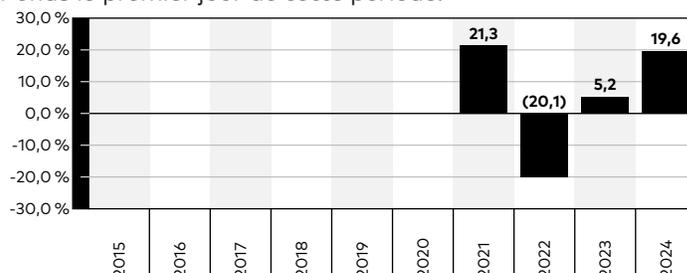
Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

\* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

## Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024, le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2021 correspond aux résultats de la période comprise entre le 2 octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

## Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques du Fonds en comparaison de l'indice présenté, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2024.

	Depuis				
Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'établissement
Fonds	19,6	0,2	s.o.	s.o.	5,1
Indice MSCI World Net	31,9	11,5	s.o.	s.o.	14,2

L'indice MSCI World Net est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante, net de dividendes, qui mesure le rendement des actions des marchés développés.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement à l'indice, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2024.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
États-Unis	55,0
France	8,5
Japon	6,2
Italie	4,2
Canada	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Suède	3,4
Danemark	3,1
Irlande	3,0
Suisse	3,0
Royaume-Uni	2,7
Allemagne	1,8
Finlande	1,1
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Industrie	32,9
Technologies de l'information	22,5
Matériaux	12,8
Soins de santé	7,9
Consommation discrétionnaire	5,5
Produits de première nécessité	4,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Produits financiers	3,2
Services collectifs	3,0
Énergie	2,6
Immobilier	1,1
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions américaines	55,0
Actions internationales	37,0
Actions canadiennes	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Amphenol Corporation	4,5
Prysmian SpA	4,2
Ecolab Inc.	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Schneider Electric SE	3,6
Keyence Corporation	3,5
Tetra Tech Inc.	3,4
Quanta Services Inc.	3,2
Kingspan Group PLC	3,0
Brookfield Renewable Corporation	3,0
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,0
DSM-Firmenich AG	3,0
Analog Devices Inc.	3,0
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc.	2,9
Denso Corporation	2,7
Novonosis (Novozymes) B	2,6
Secure Energy Services Inc.	2,6
Eli Lilly & Company	2,5
Danone SA	2,5
Compagnie de Saint-Gobain SA	2,4
Halma PLC	2,4
Bentley Systems Inc.	2,4
Synopsys Inc.	2,4
Zoetis Inc.	2,4
Ball Corporation	2,1
<b>Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)</b>	<b>14 165 \$</b>



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

**Placements AGF Inc.**

CIBC SQUARE, Tower One  
81, rue Bay, bureau 3900  
Toronto (Ontario) M5J 0G1  
Sans frais : 1 888 584-2155  
Site Web : AGF.com

Il n'est pas garanti que les FNB AGF atteindront les objectifs fixés et l'investissement dans des FNB comporte des risques. Avant d'investir, vous devriez lire le prospectus ou les documents « Aperçu du FNB » pertinents et examiner avec soin notamment l'objectif de placement, les risques, de même que les frais et les dépenses associés à chaque FNB. Le prospectus et les documents « Aperçu du FNB » sont disponibles sur le site AGF.com.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.